

# FORMATION AUX MINISTÈRES ET À L'ENGAGEMENT EN ÉGLISE 6E PARCOURS

## DOCUMENT DE BASE

### I. OBJECTIFS

Pour promouvoir une Eglise où tous les membres sont solidairement responsables du projet de l'évangélisation, et pour répondre aux nécessités du temps, un nouveau parcours de formation aux ministères est offert aux laïcs dès l'automne 2003. A la lumière des cinq premières expériences F.A.M.E. et en accord avec notre évêque, les services retenus sont les suivants:

#### 1. Catéchiste paroissial

- 1.1 en catéchèse paroissiale
- 1.2 en catéchèse spécialisée

#### 2. Intervenant en enseignement religieux scolaire

- 2.1 à l'école primaire
- 2.2 au C.O. et aux collèges

#### 3. Auxiliaire en pastorale

- 3.1 auxiliaire de paroisse
- 3.2 auxiliaire de mouvement
- 3.3 auxiliaire en pastorale de la santé
- 3.4 auxiliaire en institutions spécialisées

#### 4. Auxiliaire en liturgie

- 4.1 responsable d'équipe liturgique
- 4.2 animateur d'assemblées liturgiques

#### 5. Auxiliaire en diaconie

- 5.1 responsables du service de la charité dans une paroisse ou sur un secteur

## II. DESCRIPTIFS : MINISTÈRES, FORMATION, CANDIDAT(E)S

Pour que les paroisses, les secteurs et les mouvements puissent opérer un choix en connaissance de cause, trois **profils** sont proposés, qui décrivent :

1. *Profil des ministères*
2. *Profil de la formation*
3. *Profil des candidat(e)s.*

### 1. PROFIL DES MINISTÈRES

#### *Remarques préliminaires*

Au terme du parcours, les candidats qui ont satisfait à toutes les exigences reçoivent de la part des animateurs de la F.A.M.E. un certificat de fin de formation. Ils reçoivent en outre une habilitation à exercer une tâche pastorale de la part de l'Evêque de Sion et sont présentés à la communauté. Ces services sont, en principe, bénévoles. Si un salaire est envisagé, d'entente avec les mandataires pastoraux, il est mentionné dans le contrat d'entrée en formation.

#### 1.1 Catéchiste paroissial

Selon les nouvelles orientations diocésaines, l'éducation à la foi est répartie entre l'enseignement religieux dans le cadre scolaire, et la catéchèse proprement dite dans le cadre paroissial.

##### 1.1.1 *Catéchèse paroissiale*

La catéchèse en paroisse a pour mission :

- **d'organiser la préparation aux sacrements** dans le cadre des communautés ecclésiales (familles, paroisses, secteurs) selon les différents âges : catéchèse des enfants, des jeunes et des adultes ;
- **de porter le souci d'une « nouvelle évangélisation » des paroissiens**, c'est-à-dire de l'annonce de la bonne nouvelle du Salut aux personnes éloignées de la foi et vivant dans des situations d'indifférence religieuse ;
- **d'offrir au « noyau communautaire »** (formé de chrétiens mûrs et déjà initiés à la foi) **une formation**, leur permettant de progresser dans leur chemin de foi et d'être des témoins pour le monde d'aujourd'hui ;
- **de porter une attention renouvelée à la catéchèse des adultes**, en vue de susciter et d'accompagner des groupes de redécouverte et d'approfondissement de la foi.

##### 1.1.2 *Catéchèse spécialisée*

La F.A.M.E. offre aussi une voie de spécialisation pour les catéchistes présents en institutions pour personnes handicapées ou en difficulté.

#### 1.2 Intervenant en enseignement religieux scolaire

##### 1.2.1 *Ecole primaire*

Conformément à la Loi, l'Eglise aura encore la possibilité d'envoyer des catéchistes à l'école primaire pour y dispenser les cours d'enseignement religieux. Ce service consiste à :

- gérer un programme d'année de façon autonome
- collaborer avec le titulaire de classe
- coordonner les activités réalisées en classe avec la catéchèse paroissiale.

Ce service, en plus des connaissances religieuses qu'il nécessite, exige des compétences pédagogiques importantes. Pour cette raison, il est réservé à des personnes disposant déjà d'une formation pédagogique. (Ecole normale, HEP ou expériences jugées équivalentes).

### *1.2.2 Secondaire 1er et 2ème degrés*

L'enseignement religieux au C.O. ou au Collège requiert une formation de base de niveau universitaire. Ce service comporte deux aspects complémentaires :

- l'enseignement religieux \*
- l'animation spirituelle de l'établissement (célébrations, aumônerie, coordination avec la catéchèse paroissiale, retraites et temps forts, etc).

*\* D'autres formations plus ponctuelles et plus ponctuelles seront proposées aux professeurs par les coordinateurs pour l'enseignement religieux mandatés par le D.E.C.S. de l'Etat du Valais : Pascale Jupsin-Gaudin (pour le C.O.) et Dominique Studer (pour les collèges). Prendre contact avec eux.*

## **1.3 Auxiliaire en pastorale**

Ce service vise à stimuler, à soutenir et à coordonner la pastorale dans plusieurs milieux.

### *1.3.1 Auxiliaire en pastorale de paroisse*

Dans les villages et les quartiers, notamment là où les prêtres ne résident pas, l'animateur de paroisse collabore à l'organisation de la communauté locale et veille à faire le lien avec les autres responsables pastoraux de la paroisse ou du secteur : responsables de conseils de communauté, animateurs de groupes paroissiaux (groupes d'enfants, de jeunes, d'adultes, de couples, de familles...) Services possibles : accueil, écoute-accompagnement, secrétariat, médias, vie du quartier, etc .

### *1.3.2 Auxiliaire en pastorale de mouvement*

Dans les divers mouvements constitués (d'Action catholique, de spiritualité), l'animateur favorise la croissance des personnes à travers les activités des groupes et des communautés.

### *1.3.3 Auxiliaire en pastorale de la santé*

Il stimule et coordonne une présence humaine et chrétienne en aumôneries d'hôpitaux ou de homes, auprès des malades et personnes âgées (groupes de visiteurs, accompagnement en fin de vie, accompagnement des familles dans le deuil).

### *1.3.4 Auxiliaire en institutions spécialisées*

Ce service se vit auprès des personnes en situation de handicap ou de marginalité. Il englobe aussi le soutien des personnes en activité professionnelle dans ces milieux spécialisés.

## **1.4 Auxiliaire en liturgie**

Ce service peut revêtir deux formes :

### *1.4.1 Responsable d'équipe liturgique*

Il anime l'équipe liturgique de la paroisse ou du secteur et en coordonne les différentes activités. Services en découlant : conception de la vie liturgique et programmation des temps forts ; planification de la formation pour les personnes au service de la lecture de la Parole, de l'autel (cérémoniaires, servants de messes), de l'eucharistie (auxiliaires), de l'animation chorale et musicale, de la sacristie, de l'aménagement et de la décoration des espaces de célébrations, etc\*

*\* La F.A.M.E. forme des personnes auxquelles vont être effectivement et efficacement confiées des responsabilités en liturgie. La formation est offerte en collaboration avec le Centre Romand de pastorale liturgique (la Pelouse, Bex). Celui-ci propose par ailleurs pour les différents types de services cités des temps d'initiation théorique et pratique ouverts à tous, ponctuels et ciblés.*

### *1.4.2 Animateur d'assemblées liturgiques*

Dans la perspective où les prêtres ne pourront plus assumer eux-mêmes la présidence de toutes les assemblées liturgiques, l'animateur est appelé à préparer et à conduire diverses célébrations : liturgie de

la Parole, liturgie des Heures, veillées ou temps de prières pour différentes circonstances (temps fort, baptême, mariage, deuil), assemblées en absence/attente de prêtres en semaine (A.A.P.), etc. L'animateur d'assemblée liturgiques est aussi amené à faire chanter la foule.

## **1.5 Auxiliaire en diaconie**

### *1.5.1 Responsable de la diaconie en paroisse ou sur un secteur*

Notre monde est en plines mutations. De nouvelles pauvretés émergent et souvent, par manque de forces et de personnel, ce souci de la charité est oublié. La formation proposée s'adresse à des personnes amenées ensuite à créer et à renforcer les lieux d'accueil, des réseaux de solidarité, d'accompagnement des personnes en marge de notre société. Autres services possibles : engagements dans les services caritatifs, auprès des réfugiés, des prisons, etc.

## **2. PROFIL DE LA FORMATION**

### **2.1 Durée**

La formation dure **3 ans**. Elle comprend :

***Un tronc commun de formation théologique et biblique***

pendant 2 ans, une soirée par semaine ;

la 3ème année, une soirée par mois environ (ces soirées peuvent être regroupées).

***Une formation spécialisée***

durant les 3 ans, 4 rencontres par an de formation méthodologique et pratique (samedis et / ou dimanches selon les 5 axes de spécialisation).

***Stage pratique accompagné***

dès le début, une insertion pratique, accompagnée par un maître de stage, dans le service choisi, selon le contrat de formation

la 3ème année, prise en charge de responsabilités directes dans l'activité choisie avec l'appui d'un maître de stage. Le choix du maître de stage (ou de la maîtresse) est de la compétence des animateurs de la FAME, d'entente avec le candidat et le mandataire pastoral. Les critères de choix du maître de stage seront la disponibilité, ses compétences et son expérience dans le domaine envisagé.

***Plusieurs travaux écrits*** pour vérifier l'intégration des connaissances transmises, et ***un travail final de certificat***, accompagné par un conseiller d'études, sur un sujet à choix.

### **2.2 Une formation belle mais exigeante**

Au vu des précédents parcours, les animateurs insistent sur le fait que le parcours de la F.A.M.E. comporte de réelles exigences, qu'il est un effort de longue haleine, qu'il demande un gros investissement personnel et qu'il est bon de tout mettre en oeuvre pour que ne s'inscrivent que des candidats qui puissent le mener à terme. D'où l'importance du discernement initial, surtout de la part de l'instance pastorale d'envoi qui connaît le / la candidat(e) et du parcours-discernement qui offre trois « soirées types » de formation mettant en uvre le propos et la méthodologie suivis.

### 3. PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Un service résulte de la rencontre entre un charisme personnel et un besoin discerné, reconnu par la communauté. Voici quelques critères sur lesquels on peut se baser pour l'appel à une formation et à un service ecclésial:

#### 3.1. Critères personnels

- Avoir un certain contact avec la Bible, les sacrements, un enracinement dans la vie en Eglise, la prière.
- Etre en relation effective et régulière avec une communauté ecclésiale.
- Faire preuve de bon sens, d'équilibre personnel.
- Donner la garantie morale d'une durée raisonnable dans l'engagement.
- Disposer de quelques éléments de base indispensables à l'approche théologique: capacité de prendre des notes, de faire une petite synthèse, de lire un document, de formuler une idée.
- Obtenir l'accord du conjoint, si le / la candidat(e) est marié(e).

#### 3.2 Critères pastoraux

- Disposer d'une certaine expérience antérieure de travail ecclésial.
- Avoir un projet personnel inséré dans le projet pastoral communautaire.
- Faire montre de compétences pratiques de base répondant à la nature du service visé.
- Etre capable d'entrer en relation, d'écouter l'autre, de travailler en collaboration, au sein d'une équipe.
- Etre disposé à l'auto-évaluation, à la remise en question personnelle.
- Etre au clair sur l'option du bénévolat ou de la rétribution dès le départ. Si l'option est celle du salariat, l'employeur futur peut garantir le salaire sur la base d'un budget.

#### 3.3 Critères ecclésiaux

- Avoir le souci de « faire Eglise », de tout mettre en uvre pour favoriser l'unité, la communion.
- Avoir un état de vie conforme aux lois de l'Eglise.
- Remarque : pour les personnes divorcées remariées, ou vivant une situation matrimoniale particulière, et dans le sens des propositions de l'Eglise universelle, une nouvelle spécialisation est offerte pour ces personnes (et pour d'autres), à savoir le service de la diaconie et de la charité. Cette proposition de spécialisation ouvre des perspectives d'espérance et permet à chacun, selon sa situation personnelle, de trouver sa place en cohérence avec le message évangélique et celui de l'Eglise universelle.
- Etre bien accepté dans sa communauté de vie.

Les exigences peuvent paraître élevées. Elles correspondent cependant à la réalité et à la spécificité de la F.A.M.E. par rapport à d'autres types de formations plus "gratuites" ou spirituelles: la F.A.M.E. souhaite former des personnes susceptibles d'assumer des *responsabilités* dans un *service ecclésial*.

### III. ENJEUX

1. La mise sur pied d'un nouveau parcours de formation s'inscrit dans les options diocésaines confirmées et encouragées par Monseigneur Brunner. L'expérience de la F.A.M.E. V a en effet prouvé *l'importance de ces services accomplis par des laïcs* pour la vie pastorale de notre diocèse. Les prévisions actuelles quant à la répartition des forces pastorales dans un proche avenir démontrent l'urgence, à court terme, des besoins en agents pastoraux. Il y va aussi, et surtout, du *visage de notre Eglise diocésaine conçue comme une véritable COMMUNION où se vit un partage des engagements et des responsabilités*.

2. Ce sont les instances pastorales d'envoi (équipes pastorales de paroisses et de secteur, conseils de communauté, mouvements, institutions diverses) qui sont les premières impliquées dans la formation des candidat(e)s puisque :

- elles "*parrainent*" les candidat(e)s et attestent qu'ils (qu'elles) correspondent au profil souhaité ;
- elles déterminent au départ le *projet pastoral* de manière aussi précise que possible ;
- elles les *accompagnent* et les soutiennent au long des trois ans de formation ;
- elles leur assurent au terme un *engagement* conformément au contrat.

3. Nous vous invitons donc :

- à discerner les besoins de votre paroisse (sans oublier la perspective du secteur), de votre communauté ou institution, en privilégiant des domaines actuellement sous représentés ;
- à discerner les personnes que vous jugez aptes à suivre cette filière de formation.

4. Nous ne pouvons garantir de retenir toutes les candidatures annoncées. Nous donnerons priorité aux régions où le manque de forces pastorales vives se fait le plus cruellement sentir. Nous procéderons de plus à une répartition géographiquement équitable.

5. Parce que le nombre d'inscriptions est limité à une cinquantaine en tout, 25 dans le Bas (à St-Maurice) et 25 dans le Valais central (à Sion), nous vous prions d'opérer un discernement rapide, pour lequel nous vous remercions d'avance.

### IV. PARCOURS DE DISCERNEMENT ET INSCRIPTIONS

La démarche d'inscription permettra aux différents partenaires de se connaître et de mûrir une bonne décision. En voici les étapes :

**1. Premier entretien entre une personne intéressée (ou pré-inscrite) et un responsable pastoral** (généralement le curé, ou le responsable pastoral). Le feuillet « *Discernement en dialogue* » permet d'en préciser les modalités (cf. annexes).

Au cours de cet entretien se clarifient les besoins de la communauté locale, les motivations et aptitudes du candidat et les perspectives d'engagement.

Etablissement en commun du *projet d'engagement* : la personne candidate remplit la *grille de discernement personnelle*, le responsable pastoral la *Recommandation communautaire d'inscription*. (cf. Annexes)

**2. La personne candidate contacte la responsable de la F.A.M.E.** oralement si nécessaire pour des renseignements complémentaires ; par écrit, en lui renvoyant :

- le bulletin de pré-inscription qu'il (elle) a rempli ;
- sa grille de discernement personnelle ;
- la recommandation communautaire de son mandataire pastoral.

### **3. Matinée d'informations**

Pour toutes les personnes pré-inscrites et leurs mandataires :  
le samedi 1er février 2003 - 09h30 à 12h00  
à la Maison diocésaine, Notre-Dame du Silence, Sion.

### **4. Parcours de discernement**

En février et mars 2003, trois soirées-types de formation préliminaire, sans obligation d'engagement.  
Objectifs : fournir des instruments de travail de base (découverte de la Bible, prise de notes, résumé des textes, organisation du travail.) et permettre aux candidat(e)s ainsi qu'aux animateurs F.A.M.E de discerner si cette voie de formation correspond aux attentes mutuelles. Ce parcours fait partie du processus d'inscription et il est à suivre dans son intégralité.

### **5. Entretien avec un membre de la F.A.M.E. et inscription définitive**

Cet entretien aura lieu en mai - juin 2003. Y participent : la personne candidate, le responsable pastoral (le curé + président du Conseil de Communauté / ou le responsable du mouvement ou de l'institution) et la membre de l'Equipe F.A.M.E. (ou un autre membre). Il permet aux trois partenaires de vérifier que toutes les conditions souhaitables sont remplies. C'est au terme de ce processus que le *contrat d'entrée en formation* est établi et l'inscription rendue définitive.

### **6. Début de la formation**

Samedi 30 août 2003, à Notre-Dame du Silence, Sion. Une information détaillée sur les cours, les stages et journées de spécialisation sera donnée conjointement aux candidat(e)s et à leurs maître(se)s de stage dans le courant de l'automne 2003.

### **7. Frais Ecolage**

Pour la première fois dans l'histoire de la F.A.M.E., nous invitons les paroisses, les mouvements et autres institutions à payer un écolage (participation aux frais de formation).

Prix par année à charge des mandataires : fr. 150.-- à fr. 250.--

Les autres frais (photocopies des cours, repas lors des journées de spécialisation et d'ouverture) sont à charge des étudiants ou à charge des mandataires, selon entente préalable.

## **V. LES RESPONSABLES**

L'accompagnement et la formation des candidat(e)s aux ministères seront assurés par une petite équipe composée de :

### ***Pour le tronc commun théologique***

François-Xavier Amherdt, prêtre diocésain, théologien et philosophe ;

Alain Ancia, prêtre diocésain, licencié en lettres et théologien ;

Bernard Broccard, vicaire général, théologien ;

Véronique Denis, théologienne ;

Monique Dorsaz, assistante pastorale, théologienne ;

Jean-René Fracheboud, prêtre diocésain, théologien ;

Pierre-Yves Maillard, prêtre diocésain, théologien.

### ***Spécialisation en catéchèse enseignement religieux scolaire***

Monique Gaspoz, animatrice au Centre de catéchèse ;

Fabien Moulin, animateur pastoral ;

Grégoire Zufferey, prêtre diocésain, théologien ;

Pascale Jupsin-Gaudin, professeur (coordinatrice pour l'enseignement religieux au C.O.) ;

Dominique Studer, professeur (coordinateur pour l'enseignement religieux au secondaire 2ème degré).

***Spécialisation en liturgie***

Bernard Héritier, diacre permanent, théologien et musicien.

***Spécialisation en pastorale***

Jean-Pascal Genoud, chanoine du St-Bernard, curé de paroisse, théologien ;

***Spécialisation en diaconie***

André Vuignier, diacre permanent.

***Responsable du parcours de Formation FAME VI***

Véronique Denis.

Et ... avec tous: "*afin de mettre les fidèles en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ*"  
(d'après Ep 4,12). En communion d'espérance.

Pour la F.A.M.E. VI

Sion, novembre 2002 *Véronique Denis*